

Le collectif Croc'Antennes
Chez Micheline Chabot
40, route de Bois Le Roy
27530 Croth

Téléphone : 02 37 41 72 66
02 37 41 86 62

Croth, le 14 juin 2011

Madame le Maire
Mairie de Croth
27530 Croth

Objet : demande de rendez-vous

Madame le Maire,

Par ce courrier nous avons l'honneur de vous demander de nous recevoir dans les meilleurs délais afin que nous puissions vous transmettre notre refus de l'implantation de l'antenne-relais de SFR, Sente de l'Habit à proximité des habitations - refus soutenu par une bonne partie de vos administrés comme en atteste la pétition que nous faisons circuler – et envisager avec vous la possibilité de recherche d'un site alternatif à proposer à l'opérateur.

Comme vous, nous ne sommes pas opposés à la téléphonie mobile mais nous considérons qu'elle doit se faire dans le respect des conditions de vie et de santé de tous, ce que le projet actuel ne nous garantit pas.

Nous vivons dans un village entouré de vastes champs et forêts. Les lieux où implanter un pylône de 35 mètres ne manquent pas et nous ne pouvons comprendre que l'on puisse l'ériger si près de zones où résident de nombreux riverains et où, si l'on en croit les projets que vous avez eus l'occasion de présenter, doit être construit un nouveau lotissement.

Depuis votre décision d'accorder à l'opérateur l'autorisation de construire son pylône, le contexte sanitaire a changé puisque l'OMS a décidé, le 31 mai dernier de classer les radiofréquences comme potentiellement cancérigènes. Cette classification, toute prudente qu'elle est, doit inciter à la mise en œuvre de mesures de précaution et nous sommes convaincus que vous aurez à cœur de les faire appliquer sur votre commune.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le collectif